



En 1938, on parlait déjà “immigration” : M. Darquier de Pellepoix sur “les juifs et les métèques...” au conseil municipal de Paris.

Le texte



qui va suivre, prononcé il y a plus de 70 ans, parle de l’immigration et du problème de la naturalisation des étrangers.

Il permettra, outre de mesurer l’évolution de ces problèmes dans notre société, d’apprécier s’il y a eu recul ou progrès dans la liberté d’expression.

La lecture de ce document aura aussi deux avantages non négligeables : celui de rire et celui de s’instruire...

Alors pourquoi s’en priver ?

Louis Darquier de Pellepoix a été élu, en 1935, conseiller municipal de Paris. Après la victoire du Front populaire, il crée son propre parti, le *Rassemblement antijuif de France* et réclame la dénaturalisation des Juifs naturalisés français après le 11 novembre 1918. À partir de mai 1942, en remplacement de Xavier Vallat, il est nommé commissaire général aux questions juives. Il sera lui-même remplacé par Charles du Paty de Clam en février 1944.

Il échappe à l’épuration, mais en 1947, il est condamné à mort par contumace, à la dégradation nationale à vie et à la confiscation de ses biens.

En 1978, la France demande son extradition (refusée par l’Espagne) suite à la publication de



son interview dans *L'Express* (28 octobre 1978).

Darquier a rendu son âme à Dieu en Espagne en 1980.

Le document qui va suivre est un large extrait du Bulletin officiel de la Ville de Paris du 7 avril 1938 (page 1648 à 1660). Le document est disponible en entier à la Bibliothèque nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb343512457/date>).

*

M. le Président. — La parole est à M. Darquier de Pellepoix.

M. Darquier de Pellepoix. — Mes chers collègues, la question que vient de soulever notre collègue M. Duteil m'intéresse tout particulièrement. Je suis d'accord avec lui sur plusieurs points. Que l'on oppose des fins de non-recevoir ou des délais « sine die » à des travailleurs manuels ou intellectuels nés sur notre sol, appartenant au même rameau racial que les Français, tels les Belges par exemple, qui sont pour ainsi dire déjà imprégnés de nationalité française, je ne le comprends pas. Il serait normal, qu'étant déjà Français de fait, on leur en accordât légalement les droits et les devoirs.

Mais il n'y a là qu'un côté du problème et je vais essayer de vous montrer que si l'on fait trop attendre certains étrangers pour les naturaliser, il y en a que l'on ne fait pas attendre assez longtemps, et auxquels pour ma part je n'accorderais jamais la faveur de la naturalisation, car la naturalisation est et doit rester une faveur.

Mais commençons par le commencement et examinons d'abord les statistiques de l'immigration et de la naturalisation, D'après les statistiques du Bureau international du Travail que publie le « journal de Genève » dans son n° du 14 janvier 1937, la France comptait en 1926, 2.400.000 étrangers et en 1931, 2.700 000. La France qui comptait en 1910, 29 étrangers pour 1.000, en comptait 39 ‰ en 1921 et 66 ‰ en 1931.

Ceci concerne seulement les étrangers non naturalisés, les naturalisés étant comptés comme Français. Quant à la naturalisation elle a été accordée en 1932 à 53.000 étrangers, en 1933 à 63.500; en 1934 à 49.000; en 1935 à 64 500.

On arrive donc à un total de 230.000 naturalisations en quatre ans. Pour 1936, l'augmentation, déjà marquée dès le début de l'année (pour janvier et février 3.500 de plus qu'en 1935), n'a cessé de s'accélérer pour faire un nouveau bond après les élections du Front populaire. Celui-ci a transformé en électeurs le plus possible d'étrangers, installés sur notre sol, qui devient un véritable dépotoir pour tous ceux qui sont expulsés de leur pays d'origine. M. Marc Rucart, ministre de la Justice, de qui relèvent les naturalisations, a proclamé, à diverses reprises, sa volonté d'accroître les naturalisations et du personnel supplémentaire a été embauché dans ce but.

Somme toute, M. Duteil a tort d'être inquiet. La naturalisation va assez bien ! (Sourires.)



Messieurs, un certain nombre de Français et un grand nombre de Juifs affirment que la naturalisation est un remède nécessaire pour le maintien de la population française, pour la raison que la « *race française est incapable de procréer* ».

Un Juif a osé m'écrire dans une lettre d'ailleurs particulièrement grossière, la phrase suivante :

« Sans les immigrants, où en serait la France, puisque les gens de "race française" comme vous dites, ne sont pas foutus de faire eux-mêmes des enfants en quantité suffisante, ou les ayant faits, de les élever à l'âge d'homme sans déchet, pour assurer la pérennité de la Nation, qui ne peut se réaliser que dans l'accroissement continu. Réduite aux seules forces procréatrices de ses vieux cadres, la France n'en a pas pour cinquante ans. Est ce cela que vous voulez ? Le Français 100 % pur, l'animal du Jardin zoologique, seul survivant d'une espèce disparue, que le monde entier vient contempler derrière les barreaux de sa cage. »

Est-ce donc là le langage d'un Français ?

« La Flèche », l'hebdomadaire de M. Gaston Bergery, a publié le 29 août un article « La France sans les Français » qui, par certains côtés, se rattache à la tendance « extrafrançaise » exprimée ci-dessus. Il est d'ailleurs signé de M. Julien Reinach, dans un journal dont la présence de M. R.-A. Cerf, parmi ses dirigeants, suffit à indiquer les tendances pro-juives. M. Reinach écrit :

« Quel est le cri de ralliement des nationalistes de tout poil ? "La France aux Français !" La thèse mériterait d'être discutée si le pays était surpeuplé. Elle n'a pas de sens dès lors que les Français se montrent incapables non seulement de développer les forces latentes de la France, mais même d'utiliser ses richesses exploitées. Bien qu'il y ait près de 500.000 chômeurs, qu'une législation trop timide habitue à une funeste inaction, la moisson ne se ferait pas sans les Belges ni la vendange sans les Espagnols; qu'on supprime les Italiens et les transports deviennent impossibles (?); moins de fer, moins de charbon si l'on élimine les Polonais ».

M. Reinach ne comprend pas le sens de la formule "La France aux Français" — et il est bien excusable. "La France aux Français", ça ne veut pas dire : plus d'étrangers en France, ce qui serait une sottise. Ça veut dire, d'abord : tout ce qui, en France, est poste de direction, de maîtrise, doit en principe revenir aux Français, au lieu d'être la proie d'étrangers, de citoyens du hasard, dont les Français deviennent les serviteurs. Ça veut dire, ensuite : le travail français doit être réservé, par préférence, au travailleur français, ce qui n'est pas actuellement le cas, puisque de l'aveu même de M. Reinach 500.000 Français sont sans travail. Ça veut dire, enfin et surtout : le gouvernement de la France doit demeurer entre des mains françaises. Jean-Jacques Rousseau, l'un des pères spirituels de la Révolution française, a écrit le phrase suivante dans le Contrat social :

« Le Gouvernement sous lequel sans moyens étrangers, sans naturalisations... les citoyens peuplent et multiplient davantage est infailliblement le meilleur ; celui sous lequel un peuple diminue ou dépérit est le pire. »

Je crois que la précision de cette sentence me dispense de tout commentaire. Messieurs, notre



collègue M Duteil a dit tout à l'heure, ou laissé entendre que la France n'était plus capable d'avoir des enfants... Il a dit qu'il fallait « l'aider ». (Sourires)

M. Louis Duteil. — Je n'ai pas dit cela.

M. Darquier de Pellepoix — Je dis, moi, que c'est un argument qui a intérêt à augmenter le nombre des étrangers résidants dans notre pays et plus particulièrement le nombre des Juifs.

Une voix. — On y arrive ! (Rires.)

M. Darquier de Pellepoix. - Il y a un argument écrasant contre cette thèse : celui des Canadiens français, qui sont exactement de la même race que nous qui viennent de Normandie, du Poitou ou d'Auvergne, et qui sont la nature la plus prolifiques de toute la race blanche. Il n'y a donc aucune raison de croire que les Français, race forte et virile s'il en fut, seraient incapables de procréer abondamment, s'ils vivaient sous un régime qui le donnât la possibilité. (Approbation.)

M. Maurice Hirschovitz. — vous ne recueillez pas d'applaudissements.

M. Darquier de Pellepoix. — Je ne les cherche pas et je n'attends pas les vôtres en tout cas.

M. Castellaz. — Ni les nôtres non plus.

M. Darquier de Pellepoix. Messieurs, la vérité toute simple c'est que pour être naturalisé comme pour beaucoup d'autres choses, il faut du "piston". Pour avoir du "piston", il faut de préférence être juif. Il y a d'ailleurs des officines de naturalisation fondées dans ce but. J'ai appris, il y a quelques mois par un journal l'existence d'une « Union nationale pour la plus grande France », qui faisait auprès de M. Léon Blum, des démarches. Je me suis donc occupé de savoir ce qu'était cette « Union pour la plus grande France » et qui était à sa tête. J'ai pu constater que son siège était situé 4, square Beaujon, à Paris. J'ai trouvé là son véritable titre, qui est le suivant : « *Fédération des Français d'adoption, des Français expatriés, des Français d'origine, des Français de langue, des Français de Culture française (et enfin), des Français de naissance* ».

Comme vous le voyez, c'est une association qui doit s'efforcer de faire naturaliser tout le monde, et de réunir toutes sortes de gens, parmi lesquels les Français de naissance seront certainement pas nombreux. (Rires)

M. Maurice Hirschovitz. — C'est une association d'escrocs, permettez-moi de vous dire. (Rires.)

M. Darquier de Pellepoix. - C'est ce que je pensais exactement, (Nouveaux rires.)

M. Alfred Bour. — Pour une fois, vous êtes d'accord. (Exclamations.)

M. Armand Leroux. — Il faut nommer M. Darquier de Pellepoix, président d'honneur de cette



fédération. (Rires.)

M. Maurice Hirschovitz. — Je vous répète que cette fédération est notoirement une association d'escrocs. Vous avez été victime de votre imagination, c'est un trompe l'œil.

M. Darquier de Pellepoix. — Je n'ai rien imaginé du tout. Je tenais à signaler à M. le Préfet de police cette officine que vous qualifiez vous-même d'association d'escrocs, ainsi que toutes les associations de ce genre qui ont pour but de favoriser les naturalisations.

M. Maurice Hirschovitz. — Combien de naturalisations croyez-vous qu'il y ait eu dans le quartier Saint-Gervais, que je représente ?

Je puis vous prouver, quand vous le voudrez, que c'est le quartier où il y a eu le moins de naturalisations. Vous n'avez qu'à vous reporter au Journal officiel ; vous verrez combien il y a eu peu de naturalisés dans le quartier Saint-Gervais.

M. Darquier de Pellepoix. — N'y aurait-il que la vôtre que je trouverais encore que c'est trop. (Bruit prolongé.)

M. Maurice Hirschovitz. — Je vais vous dire que je suis peut-être de ceux que vous visez, mais j'ai fait deux ans de service Militaire, Monsieur Darquier de Pellepoix. J'ai fait cinq ans de guerre et si cela ne vous suffit pas, je le regrette. (Bruit prolongé)

M. Darquier de Pellepoix — J'ai entendu l'autre jour à la Commission des anciens Combattants notre collègue Boissière, grand mutilé de guerre, ici présent, vous traiter « d'ancien combattant à la flan ». Vous avez mis ça dans votre poche, avec votre mouchoir dessus, sans rien dire. Cela me suffit.

M. Armand Leroux. — Cela ne veut pas dire que M. Boissière ait eu raison de s'attaquer à un de ses collègues.

M. Darquier de Pellepoix. - Messieurs, la vérité il faut la dire, la crier, c'est qu'à l'heure actuelle, tant par l'immigration que par la naturalisation, la France est un pays envahi.

Cela est particulièrement remarquable en ce qui concerne les professions libérales.

Prenons par exemple la médecine. Je vais vous lire une liste de noms extraite de la liste des candidats à l'externat des hôpitaux de Paris (en m'excusant par avance si quelques-uns de ces noms à consonances étranges appartenaient comme il arrive quelquefois à des Français, ce qui est assez fréquent pour des noms à consonances germaniques par exemple).

Ecoutez : Mlle Abdalian, Adda, Aïchenbaum, Amirian, Amir-Sanaï, Anencov, Anghert, Apkarian, Attal, Attuil, Bahri, Bakhchagech, Bassir, Mlle Begzadian, Bennoum, Ben Yallouz, Berdjis, Mlle Berman, Bermann, Blintzousky, Bloom, Bluzadj, Bochenek, Boghrati, Bokser, Brami, Caballero y Monteagudo, Cantorovitch, Corcos, Danahaerj, Dieckmann, Dikerman, Divisia, Djelvek, Djuvara, Dominguez y Gonzalez, Douala-Beli, Mlle Dourof, Dreyfus, Edelmann, Elgrably,



Epstein, Erbeia, Erlich, Erlichmann, Farchadi, Farzad, Fisz, Mlle Flegenheimer, Friedman, Fucs, Gaegos, Mlle Gavrilenko, Gelbsman, Gesundheit, Chanassia, Gharib, Mlle Ghitza.Giorgiu, Mlle Gluntz, Mlle Goldring, Goltz,Gomez,Grünwald, Haari, Halberstadt, Hekmat, Hernandez, Hertz, Hinerang, Hirsch, Hirschkopf, Hoffmann, Honigsberg, Iagello, Ichaïa, Imperiali, Ivaldi, Jacob, Jaoui, Japhet, Jimenez, Joannès, Mlle Kahn-Brucker, Kalmar, Kauffmann, Mlle Khayat, Khiari, Kia, Klinberg, Kivenko, Mlle Klein, Mlle Kniazef, Koenig, Koifman, Mlle Koo, Koskinas, Koulichou, Kowalsky, Krajevitch, Kritter, Kurtag, Lachowsky, Levine, Lévy (Aron), Lévy (Jacob), Lévy (Jean-Claude), Lévy (Jean-Ernest), Lévy Jean-Léon), Lévy (Michel), Lévy (Sadia).

Je m'interromps sur cette tribu de Lévy pour sauter aux dernières lettres de l'alphabet. Voici, sans aucune interruption, les noms qui terminent la liste : Wassef, Waxin, Weber (Izaak), Weber (Roger), Weintraub, Wendlandt, Werquin, Wajnaerwski, Wolk, Wollmann, Worm, Wulfsztat, Yaïch dit Jaïs, Younès, Zaphiropoulos, Mlle Zaprojetz, Zarrabi, Zimmerlich, Zwahlen, Zyngerman.

(Rires.)

Voilà les candidats à l'externat des hôpitaux de Paris. — Cette liste de 150 noms environ n'est pas exceptionnelle. Celle de l'internat, toutes proportions gardées, donne un résultat analogue. Je vais encore vous la lire parce qu'elle est moins longue. Je ne veux pas fatiguer vos oreilles avec ces consonances barbares, comme disait tout à l'heure notre collègue M. Duteil.

M. Julien Taillard. — Vous prononcez très bien ces noms.

M. Maurice Hirschovitz. — Il a, d'ailleurs, le physique approprié.

M. Darquier de Pellepoix. — J'ai le don des langues. (Rires.)

Voici la liste des candidats admissibles à l'internat : Bauer, Ben-Haïm, Bentkowski, Cahen, Butzbach, Carasso, Caufment, Coblenz, Darkowsky. Ebstein, El-Baz, Eman-Zadeh, Feder, Feld, Feldmann, Fischgrund, Gertzberg, Hauser, Herzog, Isaaël, Klein, Klotz. Landau, Lange, Lebovici Loeper, Mendelsohn, Metzger, Meyer, Minkowski, Nick, Pahmer, Prochiantz, Sachnine, Sevileano, Stahland, Statlander, Toufesco, Vakili, Weill, Wintrebert, Wolfrohm (Hélène) et Wolfrohm (René).

Inutile de vous dire que je pourrais prolonger presque indéfiniment les énumérations de ce genre.

Voici encore une liste, je ne vais pas vous en donner d'autres, afin de ne pas vous fatiguer et de ne pas fatiguer ma voix. Toujours avec les mêmes réserves d'orthographe, de prononciation ou d'erreur, je lis : Arab, Acliniaudes, Astengo, Azeral, Benalro, Benguigui, Bloc, Brosio, Cahen, David, Deguidh, Doukan, Dreyfus, Dabosorsky, Fassina, Fildstein, Gazeh, Grunberg, Haik, Hamonir, Hauser, Heiser, Jallan, Joël, Kaplay, Kardos, Kuffer, Kumpel, Kohn, Khoubesterian, Krime.

Lautzengery, Loutmann, Levitta, Levy (A), Levy (E.), de Maio, Marcu, Mestdjian, Modiano,



Morgenstern, Pelosof, See, Simon, Stoianof, Szysgal, Taubmann, Vaccaro, Wind, Wirz, Zadok, Abramovitch, Allalouf, Bachatori, Bloch, Blumeinstein, Davidson, Flexer, Fornaro, Hadidor, Hochfeld, Leew, Leibowitch, Levy, Margoulis, Max, Meyer, Moysse, Neuman, Pekly, Redelinger, Scarlatos, Sednaoni, Springer, Tcherniakof.

Devinez ! Je vous le donne en mille ! C'est une liste de médecins et dentistes du quartier Saint-Georges que représente ici notre collègue M. Ballu.

M. Maurice Hirschovitz. — Ils votent pour lui.

M. Darquier de Pellepoix. — Il suffit d'ouvrir les yeux et mon rôle — auquel je me donne, je vous prie de le croire, avec toute la ténacité qui me caractérise lorsque j'ai entrepris quelque chose — est d'ouvrir les yeux aux Français.

Je vous demande pardon si je suis un peu long, mais je voudrais qu'il ne reste aucun doute dans vos esprits et j'insiste comme dans la vieille réclame dont la légende était : « Enfoncez-vous bien ceci dans la tête ».

Pour conclure sur la question des médecins, j'ai là l'annuaire de cette profession qui s'appelle, comme par hasard, « le Rosenwald » et avec lequel j'ai cherché à faire le championnat des noms.

Qui est champion des noms ? Vous ne l'avez pas deviné ? C'est Lévy. Ils sont 41 contre 16 Durand, 7 Dubois et 2 Dupont.

Pour arriver à battre les Lévy, il faut les Martin qui sont 17 et encore j'en connais un qui est rédacteur au "Jour" et qui, en réalité, s'appelle Israël. (Rires.)

Puis viennent les Dreyfus qui sont 12 et écrasent de leur poids les vieux Moreau qui ne sont que 6. Les Weill disposent aisément des Benoît par 19 à 8. Les Lehman sont 11 contre 10 Leroy, mais il y a d'habiles Lewy (double v), qui par un léger coup de pouce au premier jambage du double v arrivent à s'appeler Leroy.

Les Blum (la fine fleur) sont 9 contre 5 Charpentier, encore y a-t-il en plus des Blumenfeld et Blumenthal. Quant aux Mayer et aux Meyer, ils sont 23 contre 21 Clément, etc.

Cette profession est-elle envahie oui ou non ? Je tiens à lire ce que disent les médecins eux-mêmes.

Dans un rapport présenté à l'assemblée générale du Syndicat des médecins de la banlieue Ouest et Nord, le docteur Quérioux a mis en lumière les dangers de l'envahissement de la profession par les métèques et les juifs.

« Il ne s'agit pas seulement des naturalisés de fraîche date, mais des non-naturalisés, qui représentent plus de 25 % des médecins exerçant à Paris et en banlieue. Dans certains coins de banlieue, la proportion est encore plus forte. A Saint-Ouen. il y a 8 médecins étrangers



contre 16 Français. Mais Paris n'est pas seul envahi. La proportion d'étrangers est de 15 % pour la France. Durant l'année scolaire 1934-1935, la Faculté de Paris a délivré des diplômes de médecins à 1.530 étrangers, dont 841 postulaient pour le diplôme universitaire et 699 pour le diplôme d'Etat. [...] Vous voyez d'ici le nombre d'étrangers qui, sortis des Facultés de Bordeaux, de Lyon, de Lille, de Strasbourg et des autres, vont pouvoir s'installer en France ! Le chiffre de 2.000 sera largement dépassé. Il faut aussi que vous sachiez que, dans les six premiers mois de 1935: 163 médecins étrangers se sont fait inscrire à la Préfecture de police, contre — tenez-vous bien — 124 Français. Et ce n'est pas tout. »

En effet, Léon Blum — proposé comme président du Conseil « français » aux intérêts de la nation juive — examine actuellement les moyens d'autoriser en bloc les médecins juifs réfugiés allemands à exercer leur profession en France, aux dépens de nos nationaux : ils seraient au nombre d'un millier environ ! Les exemples les plus scandaleux abondent. [...]

Que valent ces médecins étrangers, naturalisés ou non ? Le docteur Querrioux va nous le dire :

« Leur valeur scientifique ? Vous la connaissez tous. La plupart ne savent même pas parler le français. Quant à leur valeur morale, reportez-vous aux listes de médecins marrons condamnés par les tribunaux : 95 % sont des étrangers (Juifs). Pour ma part, j'en connais qui francisent leur nom, les uns en supprimant carrément une consonne par trop étrangère, les autres en supprimant ou ajoutant une lettre à leur nom. [...] J'en connais d'autres qui s'installent avant d'avoir le diplôme de docteur en médecine et, lorsqu'un syndicat médical veut les poursuivre devant les tribunaux, l'étranger s'est envolé : il va planter sa tente un peu plus loin. »

Messieurs, un intérêt national, à côté de l'intérêt professionnel évident, est en jeu.

« Si le médecin, a écrit M. Dommange, député de Paris, ne détient aucune parcelle de la puissance publique, il exerce une influence sociale et politique de premier ordre. »

« La France, nation de cadres », disait Henry de Jouvenel. Il importe que l'un des cadres les plus importants de la nation soit composé pour la presque unanimité de nationaux. Je vais vous donner quelques autres statistiques intéressantes, concernant cette fois l'envahissement spécifiquement juif.

Prenons, par exemple, l'Assistance publique.

J'ai eu la curiosité d'établir une statistique des Juifs médecins des hôpitaux de Paris.

Les médecins des hôpitaux de Paris se divisent en trois catégories : il y a d'abord les médecins des hôpitaux qui sont à la retraite, et qu'on appelle médecins honoraires des hôpitaux Il y a ensuite des médecins qui ont un service ; il y a enfin les médecins qui ont passé le concours des hôpitaux, mais n'ont pas encore de service, c'est ce qu'on appelle le Bureau central.

Or, voici d'après les listes de l'Assistance publique, la proportion que je trouve. Si je commence par les médecins des hôpitaux honoraires nommés du 1^{er} juillet 1885 au 5 juillet 1911, je trouve 39 médecins, dont un juif, soit une proportion d'environ 2,5 %. La liste des



médecins ou chefs de service en exercice comporte 108 médecins nommés du 1^{er} juin 1900 au 10 mai 1929. Les Juifs y sont au nombre de 17, proportion 15,7 %. La liste des médecins des hôpitaux, bureau central, dont les nominations vont de mai 1929 à juillet 1936, comporte 44 noms dont 16 Juifs, soit une proportion de 36,5 %.

Vous voyez combien les médecins de naissance et de race française commencent à s'effacer. Du reste, on naturalise les médecins à tour de bras et il suffit d'ouvrir un « Journal officiel » pour le constater.

Je vous fais grâce de toutes les listes que j'ai dans mon dossier.

M. Maurice Hirschovitz. - Si vous demandiez l'opinion des malades ?

M. Georges Hirsch. — M. Darquier de Pellepoix vous donne la sienne. C'est la même chose (Rires.)

M. Darquier de Pellepoix. M. Hirsch, je me porte fort bien et vous devriez le savoir. Un autre phénomène assez remarquable l'invasion de la médecine sociale.

[*M. Darquier de Pellepoix donne ici de nouveau une liste de noms étrangers*] Ces constatations datent de 1936, mais gardent, même si quelque changement est intervenu depuis, toute leur valeur.

M. Maurice Hirschovitz. — M. Bokanowski était Juif et pourtant il était un chef de l'Union nationale !

M. Darquier de Pellepoix. — M. Bokanowski, qu'il ait été ou non chef de l'union nationale, était Juif. Cela me suffit.

M. Maurice Hirschovitz. — Vous l'avez adopté, celui-là !

M. Darquier de Pellepoix. —Moi, je l'ai adopté ! Vous me faites rire. Entendez moi bien, Monsieur Hirschovitz : Qu'un juif soit communiste, socialiste, radical-socialiste ou royaliste, pour moi, c'est un étranger, un point, c'est tout.

D'ailleurs, ce n'est pas moi seulement qui dit tout cela, ce sont vos rabbins. Ecoutez ces citations nombreuses et variées : [*M. Darquier de Pellepoix donne alors vingt trois citations, toute d'origine de personnalité ou d'organisme juifs ; nous ne donnons ici que les extraits les plus saillants*]

« *Israël est une nationalité.* » (Archives israéliennes)

« [...] même l'Israélite qui renie sa religion, même celui qui se fait baptiser, ne cesse pas d'être Israélite. » (Archives israéliennes)

« *Les Juifs ne sont pas encore assimilés.* » (Bernard Lazare, *L'Antisémitisme, son histoire et*



ses causes)

« *L'assimilation est impossible. Elle est impossible parce que le Juif ne peut pas changer son caractère national. Quoi qu'il fasse, il est Juif. Il reste Juif. [...]* » (Ludwig Lewisohn, "Israël, où vas-tu ?" »)

« *J'ai toujours ressenti comme une indignité la fièvre d'assimilation de nombre de collègues* » (Albert Einstein)

« *[...] Notre nationalité, c'est la religion de nos pères, et nous n'acceptons aucune autre nationalité [...] dispersés comme vous l'êtes sur toute la terre, vous devez toujours vous regarder comme faisant partie du Peuple élu.* » (manifeste adressé, en 1860, aux juifs du monde entier, par Adolphe Crémieux, grand Maître du Rite maçonnique écossais, et premier président de l'Alliance israélite universelle.)

« *[...] la religion juive ne peut pas être séparée du "nationalisme juif", à moins qu'une autre Bible ne soit fabriquée de toutes pièces.* » (M. Nahoum Sokolof, actuel président de l'organisation sioniste)

« *[...] Un Esquimau, un Peau-Rouge pourraient adopter en toute conscience chaque article de foi de l'Eglise judaïque, pourraient pratiquer exactement toutes les cérémonies imposées par la loi juive et par le rituel juif, et devenir Juifs en tout ce qui concerne la religion : quiconque est capable de réflexion ne les rangerait pas un seul instant parmi le peuple juif.* » (Léo N. Lévy, président du B'ni B'rith)

« *Un Juif reste un Juif même quand il change de religion ; un chrétien qui adopterait la religion juive ne deviendrait pas pour cela un Juif : parce que la qualité de Juif ne tient pas à la religion, mais à la race, et qu'un Juif libre-penseur, athée, demeure aussi Juif que n'importe quel rabbin.* » (Jewish World)

« *Reconnaissons que les Juifs sont une nationalité distincte dont chaque Juif reste membre nécessairement, quelles que soient sa contrée, sa position, la nuance de sa croyance.* » (Brandeis, juge juif membre de la Cour suprême des Etats-Unis)

« *Le vrai Juif ne s'assimile pas, et combien de ceux que l'on croit assimilés, qui le croiraient eux-mêmes, sentent un beau jour, sous le coup d'une circonstance exceptionnelle, comme une secousse mystérieuse qui fait que la race s'éveille et parle en eux.* » (Baruch Hagani, "Pro-Israël")

« *Le patriotisme anglais (ou français, ou américain) du Juif n'est qu'un travesti qu'il adopte pour plaire aux gens du pays.* » (The Jewish World, 8 décembre 1911)

« *Personne ne s'aviserait de prétendre que l'enfant d'un Japonais ou d'un Indien est un Anglais, sous le prétexte qu'il est né en Angleterre ; le même raisonnement s'applique aux Juifs.* » (The Jewish World, 22 septembre 1915)



« Je ne considère la question juive, ni comme une question sociale, ni comme une question religieuse. C'est une question nationale. » (Théodore Herzl, *L'Etat Juif*)

[...]

Messieurs, si ces citations ne vous suffisent pas pour comprendre que non seulement le juif n'est pas assimilable, mais qu'il ne veut pas être assimilé, c'est que vous ne voulez pas comprendre. Mais je suis sûr que vous voulez comprendre, je suis même sûr que vous comprenez !... et que tous les vrais Français me comprennent !

Il y a une caractéristique bien nette de l'assimilation véritable. C'est que le groupement assimilé accepte en même temps que les droits, les devoirs.

Et le premier devoir de l'homme est de défendre la patrie menacée.

A cette occasion, je veux apporter ici, à cette tribune, une précision sur les juifs pendant la guerre : j'en ai assez d'entendre émettre des prétentions exagérées et incontrôlées.

Il y a eu des juifs combattants ; il y en a qui ont fait leur devoir, qui l'ont fait brillamment. Je m'incline devant leur mémoire comme je m'incline avec respect devant la mémoire de tous ceux qui sont tombés ; mais cela ne veut pas dire que cela autorise les autres à utiliser ce souvenir pour se servir à nos dépens et envahir, ruiner et déshonorer notre pays.

Car, là encore, la statistique éclaire d'un jour assez cruel la prétendue assimilation juive.

J'ai eu la curiosité de m'informer exactement et je suis allé à la Bibliothèque nationale, où j'ai trouvé là un livre très bien fait qui porte le titre « Les Israélites dans l'armée française ». Titre curieux, d'ailleurs ! S'il avait été fait pour les protestants, par exemple, on l'aurait probablement intitulé : « Les protestants français dans l'armée », ou même plus simplement « Les protestants dans l'armée ».

J'ai pris la peine de compter un par un tous les morts juifs de l'armée française pendant la guerre. C'était la deuxième édition et l'auteur se vante dans la préface d'être complet. Il y a eu exactement 3.305 juifs tués pendant la guerre, dont 1.689 juifs français, 1 379 juifs Nord-africains, et 237 juifs étrangers.

Si on fait la proportion en prenant le chiffre de la population juive en France et en Afrique du Nord, chiffre donné par des juifs, par conséquent au-dessous de la vérité ; si on compare 3305 à 800.000, on arrive à la proportion de 4 ‰. La proportion des Français tués, soit 1.600.000 sur 40 millions est exactement de 40 ‰, c'est-à-dire 10 fois plus.

Le respect des morts n'empêche pas de dire que la vieille histoire de l'épopée des juifs qui se sont précipités en masse à la frontière pour défendre la France, est une vaste blague. Gloire à ceux qui l'ont fait ! Silence aux autres !

M. Maurice Hirschovitz. — Vous comptez 40 ‰ de la population française, mais comme il y a la



moitié de femmes, cela fait 20 %. Et les vieillards ? Et les enfants ? Vous faites de la statistique bien singulière.

M. Darquier de Pellepoix. — Les éléments du problème sont les mêmes des deux côtés. En mathématique on dit : toutes choses égales d'ailleurs, d'un côté 4 % de l'autre 40 %. L'invasion dans la profession médicale, sur laquelle je me suis un peu étendu, parce qu'elle est typique, n'est pas particulière à cette profession. Prenons par exemple le barreau.

Quand on feuillette le tableau de l'Ordre des avocats d'il y a un siècle, et plus, on éprouve une sensation bien douce. Tous les noms qui défilent sous les yeux sont des noms bien français ; souvent même, des noms pittoresques et des noms de terroir.

Sans doute on trouve quelques noms alsaciens mais nettement français.

En 1816, le tableau comportait 282 noms d'avocats.

En 1860, il y a exactement 600 avocats, et on voit déjà apparaître quelques noms d'israélites, le fameux Isaac-Adolphe Crémieux, qui fut l'instigateur du fameux décret Crémieux de 1871 qui a mis l'Algérie à feu et à sang, et qui, aujourd'hui encore, est une des causes profondes de l'hostilité que nous marquent les Arabes. Il y a aussi un Aaron Caen, un Level Nathan, mais au total, pas plus de 6 ou 7.

En 1896, sur 1.027 avocats, il y a 27 Juifs.

En 1910, sur 1.446 avocats, 86 Juifs.

Mais en 1938, en comptant les demi-Juifs ou les mâtinés-Juifs, on en trouve 631, sur 2.000 avocats.

Parmi les stagiaires, la proportion de Juifs est plus élevée encore et ce fait est très grave, car beaucoup des avocats stagiaires rentreront dans la magistrature ou achèteront des charges de notaires, d'avoués et huissiers, et d'agrés.

Dans les Beaux-arts même invasion juive : M. Huisman, directeur général des Beaux-arts (successeur de Paul (Léon), lui-même membre de l'Institut et professeur au Collège de France).

Président du Conseil des musées nationaux : David Weil.

Directeur de l'école des Beaux-arts : Landowski (successeur de Pontremoli, membre de l'Institut).

Marchands de tableaux : Bernheim, Hessele, Barreiro, Wildenstein.

Critiques d'art : Louis Vauxcelles (de son vrai nom Meyer), André Salmon, Waldemar Georgo, Vanderpyl (juif hollandais, critique du « Petit Parisien »), René (Jean), etc.



Musées : Jean Cassou (sang mêlé mexicain, marié à une juive), Robert Rey.

Ecole du Louvre : André Blum.

Administration des Beaux-arts : Raymond Isay.

Bibliothèque nationale : Julien Cain.

Cabinet de Jean Zay ; Pierre Abraham,

etc.

Dans la Presse la situation est identique.

Il n'y a pour ainsi dire pas de journal à Paris qui n'ait une grande quantité de collaborateurs juifs ou métèques à commencer par « le Populaire », dont le rédacteur en chef M. Rosenfeld d'Astrakan, ne fut naturalisé qu'à l'arrivée au pouvoir de son patron et congénère, et dont pratiquement tous les collaborateurs sont juifs ou étrangers.

[...] Que les Juifs appartiennent à tel ou tel parti politique ou à tel ou tel journal, c'est pareil pour moi. Je le répète et le répéterai jusqu'à ce que vous ayez compris Il n'y a pas là dedans de question politique, de droite ou de gauche.

Pour ce qui est de l'Administratif cette grande et belle machine dont on a dit autrefois que l'Europe nous l'enviait, elle commence à céder, sous les assauts répétés de l'Etranger. Je ne vous fatiguerai pas de citations ou de statistiques. Laissez seulement vous relire cet excellent et douloureux passage d'un article de Béraud :

« [...] Soyez tranquilles. On les retrouvera préfets, trésoriers, gouverneurs, conservateurs, directeurs, agents commerciaux, que sais-je ? Et toujours, et partout, grâce au génie prolifère de la race, entourés de petits Cahen, de petits Isaac, de petits Jacob. [...] Quelque horreur que l'on ait de certains mots, il faut bien appeler les choses par leur nom. Est ce, on le demande, est-ce que, oui ou non cela s'appelle "enjuiver une nation" ? [...] »

Dans les affaires, quelles qu'elles soient, banques, assurances, électricité, transports, il en est de même. Vous savez comme moi que la Bourse des valeurs et celle des marchandises sont de véritables ghettos.

[Puis M. Darquier cite des listes de noms dans les bureaux, dans le théâtre, dans la radio... du genre Jean Goldschmidt, Jacob Israël, David Bloch, Marcel Moïse, etc. pour conclure « nous avons étudié la quantité, Messieurs, passons à la qualité. »]

[...] Messieurs, voyons encore les statistiques. En voici une qui a été communiquée par l'Académie de médecine et que je trouve dans le « Temps » du 23 mai 1937.

En 1926, il y avait dans le département de la Seine 23.826 naturalisés. Il y avait au même



instant 4.289 détenus, 3.250 hospitalisés et 2.790 aliénés.

C'est quelque chose, avouez-le. Et si c'est ainsi que vous voulez que nous fassions la France grande et prospère, je crains fort pour l'avenir !

Voici encore quelques chiffres curieux : Les statistiques de l'année judiciaire 1936 sont édifiantes. En dix mois, à raison de deux sessions par mois, la cour d'assises a vu défiler sur ses bancs — déduction faite des inculpés de l'affaire Stavisky — 194 individus.

Sur ces cent quatre-vingt quatorze prévenus 65 étaient des étrangers. C'est donc dans la proportion effarante de 33,5 % que les indésirables émargent au budget de notre justice.

Enfin, Messieurs, sans qu'il soit maintenant besoin de citations, faites appel à vos mémoires.

Souvenez-vous de tous les scandales qui se sont produits en France depuis cinquante ans. Cherchez depuis les ancêtres Cornélius, Herz et le baron de Reinach, sans même parler de Ulmo, de Alméreyda ou du ministre Klotz. Prenez seulement des cas récents, vous trouvez le scandale des timbres fiscaux avec le juif Lévy, le scandale Oustric, le scandale de Mme Hanau, le scandale Isaac Azan dit Sacazan, le scandale Lévy de la bande des coopérateurs, le scandale Nathan, le scandale de l'affaire Bloch, le scandale Stavisky, le scandale Tanenzaft-Nathan, etc., etc.

Avouez que pour laisser pénétrer en France des gens qui se livrent à un travail de ce genre et écumant l'épargne française, qu'ils soient naturalisés ou non, il faut que les Français soient vraiment « poires », il n'y a que ce mot d'argot qui s'applique exactement.

M. le Secrétaire général de la Préfecture de police. — Vous admettez bien, Monsieur Darquier de Pellepoix, que le fait de les poursuivre et de les condamner atteste tout au moins qu'on les surveille.

M. Darquier de Pellepoix. — Il vaudrait mieux ne pas les laisser entrer et ne pas en faire des Français, cela vous éviterait du travail et cela m'éviterait de parler à cette tribune.

Et, Messieurs, le plus grave dans cette question, qui est une question de vie ou de mort pour la France, pour la vraie France, c'est que cette invasion, si l'on n'y porte remède, continuera demain, car il y a de vastes réservoirs d'étrangers de basse qualité prêts à se déverser sur nous.

D'autres pays plus soucieux de la qualité de leur race (ce n'est pas obligatoirement une question de direction politique ou de régime) ont le courage d'appliquer un système qui élimine les mauvais éléments de la nation.

En Pologne, voici ce que M. Beck a écrit dans une communication officielle : « *Enfin, étant donné la structure professionnelle de la minorité juive de Pologne, on estime que 80.000 Juifs devraient émigrer chaque année.* » Et le communiqué souligne que la Pologne n'est pas le seul pays dans le même cas.



On doit apprécier l'euphémisme « *la structure professionnelle de la minorité juive* » qui traduit pudiquement cette vérité de fait que le Juif n'est pas un producteur, mais un parasite qui profite du travail d'autrui.

Il est particulièrement significatif de constater que c'est le juif Salomon Grumbach, vice président de la Commission des affaires étrangères de la Chambre, ami et conseiller intime du juif Léon Blum, qui a suivi comme délégué « français » le débat institué sur ce sujet à la 6^e Commission de la S. D. N.

Devant cette Commission, le représentant de la Pologne, M. Komarnicki, a souligné l'intérêt de son pays pour le foyer national juif de Palestine dont la Pologne souhaite le maintien. Il espère fermement que le Gouvernement britannique n'arrêtera pas l'immigration en Palestine. Il a fait observer, en outre, que « *la Société des Nations ne doit pas perdre de vue la nécessité, qui devient de plus en plus impérieuse, de trouver d'autres débouchés pour cet immense réservoir de la population juive qui se trouve en Europe centrale et orientale.* »

La réalité angoissante est là : c'est que la Pologne, sous peine d'asphyxie par les Juifs, doit en expédier chaque année 80.000 au moins vers les pays qui voudront bien les recevoir. D'autres documents officiels fixent d'ailleurs à plus de 100.000 le nombre de Juifs polonais à exporter chaque année. Mais à qui faire ce cadeau ? Parmi les grandes nations, il n'est, bien entendu pas question de l'Allemagne, et pas davantage de l'Angleterre et de l'Italie, qui entendent ne pas sacrifier leur population au rebut juif ; l'Amérique du Sud, elle-même, sur laquelle on avait, un moment compté comme déversoir, refuse de se laisser envahir par les Juifs que la Pologne prétend rejeter. Les Juifs de l'U.R.S.S. et Litvinov-Finkelstein tout le premier savent trop ce que vaut le cadeau pour l'accepter.

Reste donc la France — le dépotoir — qui s'ouvre aux « Pollaks » comme une Terre promise. Déjà, une moyenne de 25.000 à 30.000 Juifs d'Europe centrale et orientale pénètrent, bon an mal an, sur notre territoire mal défendu.

Le Gouvernement polonais a jugé qu'aucun moment ne serait plus favorable que celui où la France est gouvernée par des juifs, attachés à leur race, pour manœuvrer en vue d'ouvrir à l'immigration juive polonaise un débouché nouveau permanent dans notre beau pays. Un rapprochement franco-polonais, d'ailleurs mal défini et précaire, serait payé de la « youpinisation » définitive de la France, pour la plus grande satisfaction de certains bas éléments politiques. Et je ne parle pas des juifs d'Autriche qui vont être bientôt disponibles, si j'ose m'exprimer ainsi.

Nous arrivons peu à peu à la situation de l'Allemagne au moment de l'arrivée au pouvoir d'Hitler. Je vais vous en donner quelque idée en vous donnant le pourcentage des Juifs dans diverses professions.

Pour les professeurs d'universités, sur 265 professeurs, 118 Juifs, soit 43 % ; au droit, 34 % ; philosophie, 31 % ; avocats, 48 % ; notaires, 56 % ; Chambre des avocats de Berlin, 66 % ; au Comité directeur de la Chambre des avocats, 4 sur 4, soit 100 % ; Médecins-chefs d'hôpitaux, 45 % ; chefs de service, 54 % ; médecins de l'Assistance publique, 70 % ; médecins des



Assurances sociales, 52 % ; [...] La situation était pire encore à Vienne avant l'Anschluss où la proportion de professeurs d'universités était de 60 % au droit, de 70 % en médecine. Il y avait 80 % de médecins Juifs à Vienne.

Hitler a su résoudre le problème légalement.

Mais quand on ne veut pas faire les lois sages qui s'imposent, on arrive peu à peu à des violences, à des massacres, à des pogroms.

En France, on ne veut pas considérer la question franchement, en face.

J'ai cité une fois à cette tribune les paroles du journaliste anglais Wickham Steed : « *Quiconque ne veut pas regarder en face la question juive, n'est pas arrivé à la maturité politique.* »

En France, on ne veut pas y arriver. Pourquoi ? Parce que les Juifs se sont introduits dans la politique, dans les affaires, dans tous les rouages importants de la nation, de telle façon qu'à l'heure actuelle la plupart des Français n'osent plus dire la vérité.

Les partis politiques sont tous enjuivés. A tout seigneur tout honneur. Le parti S F.I.O. est en tête. Voici le récit d'une grande manifestation de ce parti, extrait d'un hebdomadaire connu :

« Le départ fut donné à 14 h. 30. Derrière l'Harmonie fédérale, on voyait en tête M. Louis Lévy, M. Emile Kahn, Victor Basch, Robert Lang, Zyromski, Bernard Lecache des syndicats et de la Ligue des droits de l'homme ; Salomon Grumbach ; les membres de la C. A. P. : Léon Blum, Brumel, Rosenfeld, Kastenbaum ; les membres du Comité de vigilance intellectuelle conduits par MM. Apicha, Abraham, N.-B. Lentwand ; la Défense socialiste avec Betty Brunschwig ; la Ligue des combattants de la paix avec le citoyen Dreyfus ; les représentants de la province : Strittmayer, de Troyes ; Pierre Bloch, de Laon ; les Jeunesses socialistes conduites par Pierre Hirtz et Valabrègue, et enfin de la cohue, Georges Hirsch, Hirschovitz, Bloch, sans oublier Brunswickg, dit Montéhus, qui chanta la Jeune Garde " avec l'ardeur de ses vingt ans", dit "Le Populaire" ».

Une fois de plus, Durand et Dupont absents !

Remarquez que les radicaux n'ont pas grand chose à envier aux socialistes. Voici le récit d'un Congrès :

« Quand il s'agit de nommer les membres d'une Commission, c'est à qui lancera d'une voix éclatante le nom d'un coreligionnaire : Zousmann ! Salomon Hirsch ! Rosenthal ! Albert Kahn ! Robert Lang ! Et toute la bande criant ces mots, ces messieurs prennent place au côté des Alexandre, Israël, Mendès-Palestine (pardon, Mendès France), Jacques Kayser, Pfeiffer et Jean Zay. Sur l'extrade Mme Schreiber, née Crémieux, trône en souriant tandis que Mme Brunschwig se contente de suivre les séances au premier rang des délégués. »

Ces récits ne sont point tout récents, mais je ne crois pas qu'ils soient périmés.



Mais ce n'est pas seulement, comme on l'a dit très justement, dans les partis de gauche que l'on rencontre des Juifs, c'est aussi dans les partis du centre et de droite. Les ligues nationales en sont infestées. Le colonel de la Rocque a déclaré lui-même qu'ils étaient très nombreux dans les rangs du P.S.F. et s'en est réjoui.

[...]

Je ne veux pas allonger indûment cet exposé. Je répèterai seulement avant d'en arriver à ma conclusion le mot de Drumont : « *On me reproche de voir des Juifs partout. C'est parce qu'il y en a partout !* »

Messieurs, il s'est passé il y a deux ans quelque chose de très important : Je veux parler du congrès mondial juif qui s'est réuni à Genève, sur l'initiative des juifs d'Amérique et plus particulièrement du rabbin Wise, un des hommes les plus importants de la Juiverie internationale. Ce congrès marque incontestablement une date. C'est ainsi que « l'Intransigeant », par exemple, qui était placé à l'époque sous le contrôle de Louis-Louis Dreyfus, écrivait le 8 août 1936 :

« Un grave problème se discute en ce moment à Genève. Un "Comité exécutif" sorti d'une Conférence juive qui a eu lieu l'année dernière à Lucerne est réuni en ce moment à Genève. Il vient dans des débats quelquefois assez vifs de préparer le premier "Congrès juif mondial" qui se réunira demain dans la salle où siège d'habitude la « Société des Nations ». Le mot "Congrès" doit être pris dans le sens américain du terme, car ce sera un véritable Parlement juif, représentant les Israélites de 32 pays, qui siègera pendant huit jours et qui ne se séparera pas sans avoir créé une espèce de Ministère, c'est-à-dire, des organes exécutifs destinés à prolonger et à coordonner la collaboration des Israélites de toutes les nations ».

Le « Temps » du 6 août écrivait :

« A Genève va s'ouvrir sous la présidence du docteur Stéphane J. Wise, le leader bien connu du Judaïsme libéral américain, le "Congrès juif mondial",

« Ce congrès a fait l'objet d'une longue et minutieuse préparation, car il ambitionne de représenter politiquement le Judaïsme auprès des Nations, des Gouvernements des différents pays, de la « Société des Nations » et de l'opinion publique internationale. Il doit examiner les possibilités d'une politique économique juive constructive, le problème de l'émigration juive, le reclassement et la normalisation du travail de la population et il veut devenir une institution permanente ».

[...]

Comme vous le voyez, ce congrès est quelque chose de solide. Il s'agit en fait d'un gouvernement effectif et permanent de la nation juive.

D'autre part le gouvernement britannique qui, au traité de paix, avait reconnu le droit des Juifs sur la Palestine, a récemment institué une commission royale chargée de l'examen de la



question palestinienne en vue de l'établissement d'un Etat juif souverain qui comprendrait la Galilée, etc.

Il y a donc réellement un Etat Juif qui prétend avoir toutes les caractéristiques d'un Etat normal, à savoir : 1° être gouverné par un Parlement permanent ; 2° avoir une patrie territoriale.

Quant à moi, je ne saurais trop féliciter les Juifs d'avoir compris la nécessité de posséder un foyer et une patrie et si j'ai quelque chose à leur reprocher c'est d'avoir attendu plusieurs milliers d'années pour le faire.

Les Juifs peuvent m'objecter qu'il faut avoir la force pour conquérir une patrie ! Je leur réponds : si vous ne pouvez la conquérir par la force et les armes, Messieurs, vous êtes assez riches pour en acheter une et la Payer en bonne monnaie sonnante et trébuchante.

Il faut regarder le problème en face.

La France en a assez de cette invasion ! Non pas seulement parce qu'elle prive un grand nombre de nos compatriotes du bifteck auquel ils ont droit, mais pour une autre raison plus grave : c'est qu'en envahissant tous les rouages de la nation et du Gouvernement les Juifs en sont arrivés à faire servir par la France les intérêts de la Juiverie.

Les Français ne sont plus que des mercenaires, et des mercenaires mal payés. Si bien que nous avons failli ces jours-ci (et le danger est loin d'être écarté), voir la France entraînée dans une guerre effroyable ou seraient probablement tombés un ou deux millions de ses fils, uniquement pour servir de bouclier à la Juiverie. C'était déjà ainsi, d'ailleurs, à la dernière guerre !

Car si M. Hirschovitz a fait la guerre, comme il le dit, il s'est battu, du moins dans l'intérêt de la juiverie, seule bénéficiaire de la tuerie ; tandis que nous, Français savons maintenant que l'on nous a fait battre, pour les Juifs ! Je vous le dis, Messieurs, cela, nous ne le recommencerons pas !

M. Maurice Hirschovitz. – C'est du défaitisme !

M. Darquier de Pellepoix - Taisez-vous, Monsieur ! Nous ne le comprenions pas, à cette époque, parce que nous avions plaisir à faire « poum ! poum ! » Nous avons 18 ou 20 ans. La guerre était pour nous un beau sport. Mais maintenant que nous en avons 40 et que nous avons charge d'âme nous avons le droit et le devoir d'empêcher qu'on recommence !

Que s'est-il passé, lors de la « der des der » ?

Il s'est passé qu'un groupe de Juifs américains à la tête desquels se trouvait une banque, nommée Kuhn Loeb et Cie, a contribué au déclenchement de la guerre. Il se trouvait qu'un de ses chefs, Max Warburg, était un conseiller des plus écoutés du Kaiser tandis que l'autre frère, Paul, jouait en Amérique aux côtés du président Wilson, le rôle de grand trésorier des Etats-Unis. Ils ont attendu que toutes les nations fussent exsangues. On pourrait épiloguer sur des



faits étranges : à certains moments, où la victoire semblait pencher d'un côté, en particulier à la bataille du Jutland, l'ordre fut donné d'arrêter les croiseurs qui se ruiaient sur l'ennemi en fuite et on n'a jamais pu dire par qui fut donné cet ordre.

Eh bien ! Messieurs, au moment où les Anglais, et les groupements de juifs anglais ont senti qu'ils ne pourraient pas mener cette guerre à bonne fin, ils se sont retournés vers les groupements juifs américains et leur ont dit "aidez-nous". Ceux-ci ont posé leurs conditions parmi lesquelles à côté de clauses financières il y avait la question de la Palestine. Trois semaines après, ils faisaient entrer l'Amérique dans la guerre.

C'est à cette époque que Lord Balfour écrivit une lettre à Lord Rotschild pour s'engager à inscrire parmi les conditions de paix le retour aux juifs du foyer palestinien.

Que s'est-il alors passé ? L'Amérique entrant dans la guerre, la juiverie mondiale, et la juiverie américaine en particulier, savait que la guerre était perdue pour l'Allemagne, et que l'Autriche-Hongrie, nation catholique serait démembrée. Elle n'avait plus qu'à porter tous ses efforts sur la Russie. C'est Kuhn Loeb et Cie qui ont financé Lénine et Trotsky, comme ils avaient financé Kérensky, comme ils avaient financé les Japonais dans la guerre russo-japonaise, comme ils avaient financé les nihilistes depuis 1890. Tout cela est certain, prouvé par des textes, historique ! La révolution n'a pas été autre chose qu'une prise de commandement de la banque juive-américaine en Russie. Quel a été ensuite le but de cette banque juive-américaine ? Il a été d'empêcher que l'Allemagne ne ruine le capital qu'elle avait investi en Russie et toute la politique de ces juifs américains a été de mettre la France à côté de la Russie pour empêcher l'Allemagne de s'emparer de la Russie.

La banque Kahn Loeb et Cie a pu ainsi organiser les plans quinquennaux, le plus grand effort d'exploitation des travailleurs qui ait jamais été tenté dans l'histoire humaine !

Eh bien ! Messieurs, nous ne voulons pas défendre la Russie, nous ne voulons pas protéger la juiverie. Nous ne voulons qu'une chose : défendre la France ! Notre tour va venir ! Après la guerre, les Juifs savaient qu'ils étaient les maîtres partout, en Russie avec le bolchevisme, en Allemagne avec la République de Weimar (Rathenau et consorts) en Angleterre, en France, en Amérique, dans ce qu'on appelle les trois grandes démocraties, c'est-à-dire les fiefs juifs.

M. Castellaz. — Est-ce que le maréchal Foch n'aurait pas été d'accord avec eux, par hasard ?

M. Darquier de Pellepoix. — D'accord, sûrement pas. Influencé, probablement.

M. Castellaz. — Vous faites de la fantaisie !

M. Darquier de Pellepoix. — Non, de l'information ; bientôt peut-être de l'histoire !

M. Raphaël Schneid. — Nous avons tout de même des choses plus intéressantes à faire que d'écouter vos bêtises.

M. Darquier de Pellepoix. — Sans blague !



Telle est, Messieurs, la situation d'après-guerre. C'est l'âge d'or ! Pourquoi se battre ? Les Juifs ont tout ! C'est l'ère du pacifisme, du désarmement, de la fraternité, de la charité, etc.

Mais peu à peu, un par un, tous les pays secouent le joug juif. Cela commence par l'Italie, en continuant par l'Allemagne, le Portugal, la Hongrie, etc., et, si l'on traverse les mers, par le Brésil : c'est la lutte contre tous ceux qui refusent de servir MM. Kuhn, Loeb et Cie, qui ont voulu être les maîtres chez eux et se gouverner eux-mêmes. Sous quelque forme que ce soit cela s'appelle : nationalisme. Or, Messieurs, il y a un fait certain : c'est que le nationalisme ne peut pas s'entendre avec la tyrannie juive.

Voici une citation sur ce sujet que j'extraits de l'hebdomadaire juif « La Sentinelle » qui paraît à Chicago, numéro du 24 septembre 1936. Une conférence de rabbins américains fait la constatation suivante :

« La plus remarquable et aussi la plus visible des conséquences de la guerre mondiale a été la création d'un nouveau nationalisme et l'exaltation de ceux qui existaient déjà. Le nationalisme est un danger pour les peuples juifs. Aujourd'hui, comme en tous les temps, il est prouvé que les Juifs ne peuvent demeurer, devenir forts ou se développer en face de la culture nationale. »

Pour conclure cet exposé, long mais nécessaire, je dépose sur le bureau du Président la proposition suivante :

« Le Conseil,

« Considérant que l'invasion juive de la France est devenue intolérable à la plupart des Français ;

« Que la mainmise juive sur toutes les manifestations de la vie française sur tous les postes vitaux de la Nation et sur la direction de l'Etat est inacceptable, si l'on considère que les Juifs sont, de leur propre aveu, ressortissants d'une nation étrangère ;

« Que l'activité des Juifs s'exerce principalement contre l'intérêt de la France, soit qu'ils soutiennent ouvertement des mouvements politiques dont le but avoué est la désintégration de la patrie française, soit qu'ils orientent la politique de partis prétendus nationaux dans le sens des intérêts exclusifs de la juiverie ;

« Que les deux gouvernements présidés par le Juif Blum assisté de 50 Juifs ou Juives a ruiné les finances du pays et instauré partout le désordre et la démoralisation ;

« Qu'il convient devant un danger aussi grave de ne pas s'arrêter à une politique de droite ou de gauche, mais qu'il est urgent d'attaquer le mal à sa racine :

« Considérant d'autre part :

« Que les Juifs, au cours du Congrès mondial qu'ils ont tenu à Genève au mois d'août 1936, ont décidé de se constituer un gouvernement régulier avec un Parlement élu, chargé de les



représenter auprès des Gouvernements des autres nations et de défendre leurs intérêts ;

« Que le Gouvernement britannique a approuvé la constitution d'un état Juif souverain ;

« Sur la proposition de M. Darquier de Pellepoix,

« Emet le vœu :

« Que la France reconnaisse sans délai l'existence de la "Nation Juive" dont le Gouvernement légal a été constitué à Genève au mois d'août 1936 par des délégués représentant les Juifs de trente-deux pays, dont la France ;

« Que le Gouvernement français autorise le Gouvernement juif à accréditer auprès de lui un représentant chargé de défendre ses intérêts et ceux de ses ressortissants établis en France,

« Qu'à dater de cette reconnaissance tous les Juifs habitant la France perdent "ipso facto", s'ils la possèdent, la nationalité française pour être réintégrés dans la nationalité juive, quelle que soit la date de leur arrivée ou de l'arrivée de leurs ascendants en France. »

Messieurs, avant de descendre de cette tribune, je veux vous lire encore pour achever de vous convaincre, si vous ne l'êtes pas déjà, les lignes suivantes écrites par un juif :

« Il y a une conspiration juive contre toutes les nations et d'abord contre la France, contre le principe d'ordre qu'elle représente dans le monde. Cette conspiration occupe, un peu partout, les avenues du pouvoir. En France, elle règne véritablement. Car, observez-le, ici tous les hommes intelligents voient le danger. »

J'espère que vous le voyez, Messieurs !

« ... Tous les esprits réfléchis, tous ceux qui se soucient de l'avenir de la France s'apprêtent à le combattre. Seuls ne semblent point le voir ceux-là justement à qui il ne saurait être permis de l'ignorer : les hommes de gouvernement. Je ne dis pas seulement que leur devoir était précisément de discerner ce péril essentiel, je dis que ces hommes étaient les mieux placés pour le discerner. Eux seuls cependant ne réagissent point contre ce double assaut de la révolution juive et de la finance juive. Ils sont domestiqués par celle-ci ; ils sont soumis à celle-là. Avais-je tort de parler d'un règne juif ? Pour être moins apparent qu'en Russie ou en Hongrie bolchevistes, il n'en est pas moins réel.

« Aussi assistons-nous, parallèlement et conséquemment à la progression de cette conspiration juive universelle, à une renaissance de l'antisémitisme. Plus exactement peut-être à son extension. Autrefois, c'est par sursauts locaux, sans durée, sans répercussion, que l'antisémitisme se manifestait. Il est devenu universel, latent, permanent. De toutes parts, les yeux se dessillent ; tous les bandeaux tombent.

« La conspiration juive universelle sera brisée, disjointe, matée : ou c'est la France qui périra, à la mode russe. L'évidence s'impose à tous les esprits. La passion politique même ne suffit



plus à la masquer. La vie de la France est en jeu. Il faut prendre partie pour elle ou contre elle. »

Ce passage est emprunté à un livre du juif René Groos, intitulé : « *Enquête sur le problème juif* ».

Je ne suis pas de ceux qui sont trompés. Je ne veux pas être de ceux-là.

M. Raphaël Schneid. — Le discours que nous venons d'entendre nous prouve qu'il y a des excès dans tous les partis et M. Darquier en est un exemple. S'il trouvait quelqu'un de plus bête que lui, il ferait évidemment tout pour prendre sa place. (Rires.)

M. Darquier de Pellepoix. — Vous êtes simplement grossier ! (Bruit.)

M. Raphaël Schneid. — Il est regrettable que M. Darquier de Pellepoix n'ait pas été avec moi à l'école aux Halles, car il est probable que plus d'une fois il aurait trouvé à qui parler.

M. Darquier de Pellepoix. - Il n'y a qu'à rire, Monsieur Schneid.

Je vais vous citer maintenant un article écrit par un homme dont je ne partage pas les opinions, M. Gustave Téry. Cela nous permettra de finir en dépit de tout ce que la situation a de tragique sur une note gaie, ainsi qu'il convient à des Français.

M. Gustave Téry a écrit, après l'affaire Dreyfus, les lignes suivantes :

« Là-dessus, nous autres, naïfs Aryens, après avoir pris nos grades, nous allons dans les provinces exercer notre métier de pédagogues. Léon Blum s'embusque à Paris. »

M. Castellaz. — Léon Blum est au-dessus de vos insultes. (Applaudissements à gauche.)

M. Darquier de Pellepoix. — Je n'insulte personne, Monsieur Castellaz. Je lis un article de M. Gustave Téry sur Léon Blum.

« Il est de ceux qui, avec Herr, au nom du droit, de la vérité, de la justice éternelle, convient les jeunes professeurs de notre génération à proclamer l'innocence du capitaine Dreyfus. Nous marchons : Ah ! Ce que nous avons marché ! C'était de la frénésie. Nous voilà, libres-penseurs, francs-maçons, socialistes, antimilitaristes, internationalistes. Quoi encore ? Puis, un beau-jour, la fumée de la bataille se dissipe, et tandis que, le derrière par terre, meurtris et éclopés, nous tâtons nos bosses et comptons les abatis qui nous restent, nous apercevons là-haut, attablés dans une apothéose, se partageant nos dépouilles et se gaussant de notre candeur, les astucieux Youpins qui nous ont roulés. Je ne suis pas encore arrivé à savoir s'il était innocent, leur capitaine, mais nous, bon Dieu d'Israël, ce que nous l'avons été. »

J'en ai fini, Messieurs, et maintenant, si vous voulez sortir avec moi, Monsieur Schneid, je suis à votre disposition. (Rires.)



M. le Président. - La parole est à M. Torchaussé.

M. Henri Torchaussé. — Messieurs, après l'orateur qui vient de quitter cette tribune, je vais certainement paraître un peu terne, mais je reviens à la question posée par notre excellent collègue M. Duteil, c'est-à-dire celle de la naturalisation. (Sourires.) Il y a, Messieurs, deux questions importantes, la question des étrangers et celle de la naturalisation.

[...] Je crois que M. le Préfet de police sera également de mon avis, puisqu'il a bien voulu communiquer la question que j'avais posée à ce sujet à M. le Ministre de la Santé publique ainsi qu'à M. le Ministre de la Justice. Il n'a pas encore reçu de réponse et c'est pourquoi je demande que le Conseil veuille bien reprendre ce vœu afin qu'il y ait un acte officiel et que le Gouvernement sache, qu'à Paris et dans le département de la Seine, nous désirons avoir des étrangers de qualité, des étrangers sains, qui ne portent pas atteinte à la valeur de notre race.

En voici le texte :

« *Le Conseil*

« *Emet le vœu :*

« *Que le Gouvernement applique immédiatement le vœu qui, le 12 janvier 1937, a été émis par l'Académie de médecine au sujet des naturalisations et dont le texte est le suivant :*

« *L'Académie de médecine estime que les demandes de naturalisation devraient être accompagnées d'un examen de santé complet, mentionnant l'absence complète de toute maladie ou tare organique, et comportant notamment les résultats des recherches sérologiques, biologiques, bactériologiques et mentales.*

« *Ces examens seront pratiqués par des médecins spécialisés, désignés par M. le Ministre de l'Hygiène et par les laboratoires officiels. Ils devront être exigés également pour tous les membres de la famille. »*

M. le Président. — La parole est à M. le Secrétaire général de la Préfecture de police.

M. le Secrétaire général de la Préfecture de police. [...] Après avoir entendu à la tribune M. Duteil, M. Darquier de Pellepoix, M. Torchaussé, l'Administration n'a pas la prétention de régler cette question devant vous en un tournemain, mais elle a le désir simplement de renseigner exactement l'Assemblée sur la mission de la Préfecture de police en ce qui concerne les naturalisations.

La question des naturalisations est intimement liée au mouvement de la population des étrangers sur notre territoire. Je donnerai à la tribune des indications précises sur ce point, car on a avancé parfois des chiffres contradictoires. [Après avoir rappelé qu'entre 1914 et 1937, "le chiffre des étrangers, sur notre territoire, a plus que doublé", le secrétaire loue le travail de l'Administration et s'élève avec "avec vigueur contre ce qui pourrait tendre à faire penser que les enquêtes que nous effectuons ne sont pas complètes, sérieuses et minutieuses [...] : nous



examinons si ces étrangers sont susceptibles d'une assimilation rapide”].

M. Darquier de Pellepoix. — Qu'est-ce que vous entendez par là ? Vous examinez s'ils sont assimilables ? Il est incontestable et indubitable que la race la moins assimilable (et je suis généreux), est la race juive. Or, c'est précisément celle-là que vous naturalisez le plus. Je crois que c'est illogique. La vérité, c'est que, dans un dossier de naturalisation, c'est le nombre de recommandations qui compte. Il convient, *primo*, d'avoir de bonnes opinions politiques et *secundo* d'être juif.

La troisième catégorie est celle des bons travailleurs belges ou italiens qui n'ont pas d'opinion politique et qui ne sont pas Juifs. Ce sont ceux-là que l'on fait attendre, ainsi que le disait M. Duteil qui a cité 8 ou 10 cas dont aucun ne concernait, je crois, un Juif.

M. le Secrétaire général de la Préfecture de police. — Nous nous trouvons en présence d'un reproche contradictoire : d'une part M. Darquier de Pellepoix nous objecte de trop naturaliser et de naturaliser trop rapidement, tandis que M. Duteil nous oppose des lenteurs et nous reproche de ne pas assez naturaliser. Notre position est facile : elle est médiane et conforme à une saine et sage doctrine administrative.

M. Darquier de Pellepoix. Je vous fais le double reproche de naturalise trop vite certains et pas assez d'autres.

[Suit une longue intervention de M. le Secrétaire général de la préfecture de police expliquant que l'Administration fait bien son travail et que la décision de naturaliser appartient au Garde des Sceaux : "l'administration de la Préfecture de police se contente d'établir les dossiers et de fournir à la Chancellerie un avis motivé".]

M. Louis Duteil. — Je remercie M. le Secrétaire général de la Préfecture de police des déclarations qu'il vient de nous faire et des indications précises qu'il nous a apportées. J'enregistre que, depuis mon intervention de décembre 1935, une amélioration a été apportée au service des naturalisations et que notamment certaines formalités ont été simplifiées. Il n'en était pas moins vrai que, malgré l'intervention de notre collègue M. Darquier de Pellepoix, que je ne veux pas suivre dans sa charge à fond contre... les Sémites...

M. Darquier de Pellepoix. — Pourquoi ne dites-vous pas les Juifs ? Avez-vous peur d'employer le terme exact ? C'est curieux, ce tabou ! Pourquoi n'appellez-vous pas les Juifs par leur nom ? Les Sémites comprennent à la fois les Musulmans et les Juifs. Il y a intérêt à distinguer ! Ils font la distinction eux-mêmes avec assez de netteté !

M. Louis Duteil. — Pour moi, j'appelle les choses par leur nom.

M. Léon Mauvais. — On insulte des Français et, parmi eux, M. le Président du Conseil. Et ni M. le Préfet, ni M. le Président de l'Assemblée n'élèvent une protestation.

M. Darquier de Pellepoix. — Pourquoi ? N'avons-nous pas le droit de parler de cette question ? Considérez-vous l'appellation de Juif comme une insulte ?



M. Léon Mauvais. — Vous n'avez pas le droit d'insulter des Français.

M. Darquier de Pellepoix. — Ce n'est pas les insulter et pour moi ils ne sont pas Français. C'est vous qui les insultez en considérant que le mot "juif" est une insulte, alors que c'est simplement le mot propre.

M. Léon Mauvais. — Vous n'avez fait que cela. Pendant une heure, votre intervention n'a été qu'une insulte.

M. Darquier de Pellepoix. — Je vous demande infiniment pardon ! Insulte ou non, c'est la vérité. Il n'y a, dit on, qu'elle qui blesse.

M. Léon Mauvais. — Dans toute autre circonstance, M. le Préfet se serait levé pour protester.

M. Darquier de Pellepoix. — J'ai le droit de parler en homme libre. Je ne suis pas aux ordres d'un syndicat international. Vous, vous ne pouvez pas revendiquer une telle qualité, alors que votre parti est entretenu par la banque judéo-américaine. Ce sont des juifs américains qui soutiennent le parti communiste.

M. le Secrétaire général de la Préfecture de police. — Je n'ai pas cru devoir suivre M. Darquier de Pellepoix sur le terrain où il avait voulu faire dévier le débat.

En écoutant son intervention, j'ai eu quelque peu ce sentiment que l'Assemblée par ses rires et ses sourires, n'y avait pas attaché une importance et un intérêt plus grands que ceux qu'elle méritait en réalité.

L'Administration, en soulignant maintenant son point de vue, veut dire, je le répète, qu'elle n'a pas voulu suivre et qu'elle ne suivra pas M. Darquier de Pellepoix sur un terrain de division des Français. Il convient de se souvenir que c'est l'antisémitisme qui a divisé profondément notre pays, il y a une quarantaine d'années.

M. Darquier de Pellepoix. — Et ce sont les Juifs qui le tuent aujourd'hui !

M. Léon Frot. — Nous vous remercions, Monsieur le Secrétaire général, c'est cela que nous attendions.

M. le Secrétaire général de la Préfecture de police. — J'emploierai l'antique image inspirée de ce fleuve voisin de votre salle des séances. Dans le déroulement des générations françaises, quel que soit l'afflux nouveau, c'est toujours le même fleuve, bien que ce ne soient jamais les mêmes flots.

M. Darquier de Pellepoix. — Mais il y a des eaux plus ou moins limpides !

M. Léon Mauvais. — Et M. Darquier prétend qu'il n'insulte pas !

M. Louis Duteil. — Je demande au Conseil municipal de vouloir bien adopter le projet de vœu



que j'ai eu l'honneur de vous présenter, ainsi que celui qui nous a été soumis par M. le docteur Torchaussé, auquel je m'associe bien volontiers.

A toutes fins utiles, et pour que le Gouvernement sache que, si la Préfecture de police accélère les formalités des enquêtes, il lui appartient également, à lui d'accélérer l'examen des dossiers et de faire que le département de la Seine ne soit pas le département le plus mal servi de France.

Que l'on me dise que c'est celui qui comporte le plus grand nombre de demandes de naturalisations, je n'en disconviens pas, mais il est tout de même nécessaire qu'il soit placé à son rang.

Ceux d'entre vous qui se donnent la peine de lire le « Journal officiel » tous les dimanches, à la partie traitant des naturalisations et réintégrations, peuvent constater que dans certains départements comme les Bouches-du-Rhône, le Rhône, les Alpes-Maritimes, les départements frontaliers, les naturalisations sont très abondantes.

Alors qu'il résulte des chiffres fournis par M. le Secrétaire général de la Préfecture de police, que le nombre des étrangers résidant dans le département de la Seine est de beaucoup le plus élevé, notre département est loin d'être en tête par le nombre des naturalisations.

C'est pourquoi les deux vœux présentés : l'un, par M. le docteur Torchaussé, et l'autre, par moi-même - vœux ayant pour but d'inviter le Gouvernement à accomplir dans ses administrations la même besogne d'accélération que celle qui est accomplie dans l'Administration municipale parisienne - doivent être adoptés.

M. Darquier de Pellepoix. - Je demande la parole pour un fait personnel.

M. le Président. — La parole est à M. Darquier de Pellepoix pour un fait personnel.

M. Darquier de Pellepoix. — Messieurs, M. le Secrétaire général de la Préfecture de police a dit que nombre de membres de cette Assemblée avait écouté mes déclarations avec un certain sourire. Le problème juif peut paraître à certains extrêmement drôle ; pour ma part, je ne suis pas de cet avis. Que M. le Secrétaire général trouve naturel qu'un grand pays comme la France soit envahi par les Juifs et que sa population autochtone soit réduite à la portion congrue, c'est son affaire ; pour moi, je ne puis l'admettre ! M. le Secrétaire général de la Préfecture me permettra de citer le nom d'un personnage qui a joué un certain rôle en France et qui s'appelle Napoléon Bonaparte. Or, Napoléon Bonaparte a dit au Conseil d'Etat en 1806 :

« Il serait vraiment trop humiliant pour les Français d'être gouvernés par la race la plus basse du monde ! »

Comique ou non, je n'ai pas fait autre chose que de répéter les paroles de l'Empereur des Français, qui sont passées, hélas ! du conditionnel au présent !



M. le Secrétaire général de la Préfecture de police. — J'aime beaucoup mieux dans cette enceinte les choses sérieuses, que les choses comiques.

M. Maurice Hirschovitz. — Messieurs, je tiens à remercier l'Assemblée pour l'attitude qu'elle a eue pendant ce débat ; je la remercie en mon nom personnel, comme au nom de tous les combattants juifs qui sont morts pour la France, et au nom de ceux qui sont restés.

M. Darquier de Pellepoix. — M. Hirschovitz n'a aucun droit ni aucune qualité pour parler au nom des combattants juifs, encore moins au nom des morts.

M. Maurice Hirschovitz. — Je demande à l'Assemblée de sanctionner ce débat par un scrutin. C'est dans cet esprit que nous avons déposé une demande de scrutin public.

M. Darquier de Pellepoix. — Messieurs, le vœu que j'ai déposé n'a pas un caractère politique. C'est avant tout une motion de défense nationale ! Je sais qu'il ne recueillera pas beaucoup de voix.

Que je sois seul, que nous soyons deux, peu m'importe ! Je veux appeler l'attention de mes collègues sur une question d'une gravité exceptionnelle. Je demande que ma motion ne soit pas renvoyée au Bureau, mais mise aux voix à la prochaine séance, afin que nos collègues soient appelés à prendre la responsabilité de leur vote.

M. le Président. — Messieurs, je suis saisi d'une demande de scrutin sur le projet de vœu déposé par M. Darquier de Pellepoix. L'auteur de ce projet demande que le vote ait lieu au début de la prochaine séance. Il n'y a pas d'opposition ? Le scrutin aura lieu au début de la séance de vendredi prochain. D'autre part, je suis saisi de deux propositions de M. Louis Duteil et d'une proposition de M. Henri Torchaussé, à laquelle s'est associé M. Duteil.

Je vous en rappelle le texte [...] Je mets aux voix ces trois propositions. Il n'y a pas d'opposition ? Adopté. L'incident est clos.